

## Ecrire ou réécrire son projet associatif pour fédérer et convaincre

### Contexte :

A travers leur objet social toutes les associations témoignent du projet qu'elles portent. Au-delà de cette mention légale figurant sur les statuts, écrire et revoir périodiquement un projet associatif permet de garder le cap initial ou de faire évoluer la structure en affirmant ou requestionnant son identité, sa mission et ses valeurs et en fixant des orientations claires et des objectifs atteignables. Le projet associatif permet de fédérer les équipes en interne et de convaincre l'ensemble des parties prenantes de la cohérence du projet et de la pertinence de la stratégie mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

### Objectif de la formation :

Acquérir la méthode nécessaire pour parvenir à l'écriture d'un projet associatif fédérateur et convaincant.

### Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience de sa représentation du projet associatif
- Comprendre les enjeux du projet associatif
- Constituer un groupe de travail
- Identifier les différents niveaux de participation des parties prenantes
- Faire de son projet associatif un véritable vecteur de communication
- Passer du plan stratégique aux objectifs opérationnels et plan d'actions
- Comprendre les recommandations et les erreurs à ne pas commettre pour que le projet associatif soit porté, au quotidien, et dans la durée, par le collectif

### Contenu :

Travail sur les représentations, identification des enjeux du projet associatif, la forme et le fond du projet associatif, le groupe de travail et les parties prenantes de la concertation, le plan stratégique et la déclinaison opérationnelle, les recommandations et les erreurs à ne pas commettre.

### Méthodes pédagogiques :

Sociogramme, travail en sous-groupe semi-dirigés, feed-back, regards croisés, repères théoriques et méthodologiques.

**Publics :** Gouvernance, directions ou autres salarié(e)s en charge du projet d'écriture ou réécriture du projet associatif.

**Prérequis :** Aucun

**Modalités :** mardi 6 février 9h30- 17h30 à Saint- Germain-en-Laye

**Nombre de participants :** 14 participants maximum-1 participant par structure sauf dérogation -

Cabinet assurant la formation : KSFORCOM